

**DELIBERATION POUR L'AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT**

Nombre de conseillers en exercice	9
Nombre de conseillers présents	9
Nombre de suffrages exprimés	9
Abstention	0

VOTES
Pour : 9
Contre : 0

L'an Deux mille neuf, le Conseil Municipal,  
réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,  
sous la présidence de M Alain VEYRUNES.

Présents :

MMes COUSTES E - MAZEL M - REBOUL N - MM BOULAT O - COUSTES J-C - DELORD P - MERIC P - ROUVIERE F

Secrétaire(s) :

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un

excédent de 61599.34

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>Pour Mémoire</b>	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	19825.20
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	32636.00
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>	
<b>EXCEDENT</b>	41774.14
<b>DEFICIT</b>	
<b>Résultat cumulé au 31/12/2009</b>	<b>61599.34</b>
<b>A EXCEDENT AU 31/12/2009</b>	<b>61599.34</b>
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporté	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	61599.34
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	
<b>B DEFICIT AU 31/12/2009</b>	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Présenté par Alain VEYRUNES  
à BELVEZET le 24/03/2010

Délibéré par le Conseil Municipal  
à BELVEZET le 24/03/2010

